



**Monsieur Serge MARCIANO
Monsieur Jacques PIZZINATO
Délégué Syndical
Syndicat CFTC**

Toulouse, le 14 Septembre 2009
Nos réf : DDEMBT-JPB/BA-n°09/122

Objet : TM ligne 19 et indices

Monsieur le Délégué Syndical,

J'accuse bonne réception de votre courrier du 7 Septembre 2009, relatif au calcul de la moyenne générale des TM de la ligne 19.

Comme vous l'indiquez dans votre courrier, nous confirmons la pondération actuelle utilisée pour le calcul de la moyenne des TM Hiver des différentes lignes et nous vous indiquons aussi celle relative aux TM Eté :

TM	Pondération actuelle	
	Hiver 20 semaines	Eté 9 semaines
Semaine	75	
Samedi	11	7
Dimanche	4	3
Vacances	10	
Eté		35
Total	100	45

Nous n'avons pas retrouvé le mode exact de calcul qui a permis d'obtenir cette pondération.

La logique veut effectivement que la moyenne globale des TM d'une ligne soit une moyenne pondérée de chaque TM en tenant compte d'un roulement donné (hiver ou été).

Cette pondération doit tenir compte du pourcentage de chaque type de TM que réalise un conducteur sur la base de son type de roulement.

Suite à vos remarques, les pondérations vont être réactualisées. Nous modifierons certains TM en conséquence si cela est nécessaire.

Nous vous proposons, lors d'une prochaine réunion sur les conditions de travail, de présenter ces nouvelles pondérations avant de procéder à cette actualisation.

Restant à votre disposition,

Je vous prie de croire, Monsieur le Délégué Syndical, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-Paul BODIN
Directeur Délégué Exploitation et Maintenance Bus et Tramway

Tisséo Syndicat Mixte des Transports en Commun
Siège social : 7, esplanade Compans-Caffarelli - 31902 Toulouse CEDEX 9

Pour toute correspondance

9, rue Michel Labrousse - 31081 Toulouse CEDEX 1 - Tél : 05 67 77 80 80 - Fax : 05 67 77 80 01
N° SIRET : 25310098600038 - Code APE 4931Z

Objet : Réponse à votre courrier du 14/09/2009

Toulouse le 17/09/ 2009

Monsieur J.Paul Bodin
Directeur du réseau urbain
Et Tramway

Monsieur,

Nous tenons à vous remercier pour votre honnêteté, quand vous dites que vous n'avez pas retrouvé le mode exact de calcul qui a permis d'obtenir la pondération que vous appliquez.

Ce que je peux assurer aujourd'hui, c'est qu'il y a plusieurs modes de calcul :

- La manière basique en prenant les périodes brutes sur la base de 7 semaines vacances.
- Ou le calcul affiné en tenant compte des repos semaine, dimanche ou des fériés que le conducteur a pendant les vacances scolaires,.
- Il y aussi la prise en compte ou non du TM vacances appliqué fin juin sur certaines lignes, moi-même j'ai plusieurs résultats.

Dans tous ces cas de figure, vos chiffres de pondération sont faux, même en faisant un petit calcul mental, on s'aperçoit de suite qu'il y a davantage de jours en TM dimanches que ceux que vous annoncez, du fait qu'il y a des jours fériés qui ne tombent pas un dimanche.

Il a aussi **moins** de jours en TM semaine que vous annoncez, ça devrait tourner entre 70 et 71 comme indice, sur 20 semaines.

Et **davantage** de jours en TM vacances que l'indice annoncé par votre courrier.

Pour la CFTC il y a urgence dans un premier temps : diminuer le temps du TM vacances ligne 19, bien entendu sans donner des coups de ciseaux aux courses.

Ensuite nous portons à votre connaissance la revendication que nous allons faire vivre sur le réseau, « **Aucune moyenne de TM ne devra dépasser 7H** », afin qu'il y ait équité entre tous les conducteurs et surtout qu'aucun agent ne soit lésé.

Ainsi vous n'aurez plus à vous servir d'indices qui seront presque bons pour les uns et faux pour les autres.

En espérant trouver un terrain d'entente pour une véritable négociation, veuillez agréer, Monsieur M Bodin, l'expression de nos respectueuses salutations.

Monsieur Serge Marciano
DS CFTC

Monsieur Jacques Pizzinato
DS CFTC